

Objet: Service général de l'Inspection – offre des principales formations en langues vivantes organisées dans l'enseignement de promotion sociale. Grille de correspondance des unités de formation entre elles et avec le Cadre européen de référence (CECR)

Réseaux: Tous

Niveaux et services: Tous niveaux / PROM SOC

Période: à partir de la date de diffusion

N° interne: PS 431/08

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés par la Communauté française ;
- A la Direction du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- A la Direction du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection ;
- Aux membres du Service de Vérification.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Autorité</u>	A.G.E.R.S.	<u>Signataire</u>	Jean-Pierre HUBIN
<u>Emetteur</u>	Service d'inspection de l'enseignement de promotion sociale		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>	F. Paindavoine. Tél. : 02/690.80.85 fabienne.paindavoine@cfwb.be		
<u>Nombre de page</u>	Texte : 1, tableaux : 3		

La présente circulaire vise à préciser, sous forme d'un tableau, la correspondance entre les différentes unités de formation en langues vivantes entre elles et avec le Cadre européen commun de référence pour les langues - CECR¹.

Le CECR « propose une base commune » pour « l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, ...en Europe ». Cet outil vise à « améliorer la transparence des cours, des programmes et des qualifications, favorisant ainsi la coopération internationale dans le domaine des langues vivantes ». Il s'inscrit dans le cadre de la mobilité européenne.

Le CECR n'est pas prescriptif : il n'a pas la prétention d'imposer une quelconque méthodologie d'enseignement.

Je vous souhaite bonne réception de la présente circulaire.

L'Administrateur général

Jean-Pierre HUBIN

¹ Cadre européen commun de référence pour les langues.
Apprendre, enseigner, évaluer
Conseil de l'Europe : Les Editions Didier, Paris 2002

La grille de correspondance.

La grille de correspondance, qui prévaut sur tout document de même objet ayant circulé antérieurement, a été élaborée sur base d'une analyse comparative des capacités préalables requises et des capacités terminales de chaque unité de formation. Elle permet d'établir une correspondance avec les niveaux qui figurent dans le CECR.

Par ailleurs, elle offre à l'utilisateur la possibilité de s'autoévaluer au moyen du portfolio européen des langues². A titre illustratif, cette grille est annexée à la présente circulaire.

Le CECR définit trois niveaux principaux :

- utilisateur élémentaire (A1 et A2)
- utilisateur indépendant (B1 ET B2)
- utilisateur expérimenté (C1 ET C2)

et des niveaux intermédiaires (A1+, B1+, C1+)³.

Le Niveau C2 peut être atteint par tout étudiant ayant brillamment réussi son apprentissage de la langue.

Il constitue le niveau maximal que peuvent se fixer les concepteurs de certifications officielles. Il ne s'agit pas du niveau de locuteurs natifs.

Toutefois, il est utile de spécifier que dans la grille qui suit:

1. le niveau indiqué est celui d'un niveau acquis et non en voie d'acquisition ;
2. les niveaux constituent une appréciation globale de la moyenne des quatre compétences (écouter, lire, parler, écrire).
Dans la réalité, une personne a souvent des niveaux plus ou moins développés de chacune des compétences ;
3. les niveaux décrits reflètent également une appréciation globale pour différentes langues, même si dans la réalité, les distances entre langue maternelle/langues apprises induisent des degrés de difficulté différents ;
4. le travail de comparaison s'est effectué sur base des compétences atteintes à l'issue d'unités de formation de nature, volume et classement différents.

Diffusée par les chefs d'établissements auprès de l'équipe éducative et des étudiants, cette grille apporte les éclaircissements nécessaires à la bonne mise en œuvre des dossiers pédagogiques en langues vivantes.

² <http://culture-coe-int/lang>


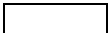

³ Pour plus de renseignements, consulter le site : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_Fr.asp (pages 33 et suivantes)

"UF LANGUES" ET "CADRE EUROPEEN DE REFERENCE"

UF de 120 périodes	CECR	UF de 40 périodes	CECR	UF de 80 périodes	UF de 80 périodes
Langue : niveau élémentaire UF 1 - 73 XX11U11D1	A 1	Initiation à la langue en situation UF 1 – 73XX06U11D	A 1	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 1 73XX91U32D1	
		Initiation à la langue en situation UF 2 - 73XX07U11D			
		Initiation à la langue en situation UF 3 - 73XX08U11D			
Langue : niveau élémentaire UF 2 - 73 XX12U11D1	A 1 +	Initiation à la langue en situation UF 4 -73XX09U11D	A 1+	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 2 73XX92U32D1	
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Langue : niveau moyen UF 3 - 73 XX21U 21D1	A 2	Langue en situation UF 1 - 73XX11U21D1	A 2	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 3 73XX93U32D1	
		Langue en situation UF 2 - 73XX12U21D1			
		Langue en situation UF 3 - 73XX13U21D1			
Langue : niveau moyen UF 4 - 73 XX22U 21D1	A 2 +	Langue en situation UF 4 - 73XX14U21D1	A 2 +	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 4 (en chantier)	Initiation à la langue économique UF 1 73XX40U32D1
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Langue : niveau moyen UF 5 - 73 XX23U21D1	B 1	Langue : perfectionnement de l'oral UF 1 – 73XX06U21D	B 1	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 5 (en chantier)	Langue économique UF 1 73XX41U32D1
		Langue : perfectionnement de l'oral UF 2 - 73XX07U21D			
		Langue : perfectionnement de l'oral UF 3 - 73XX08U21D			
Langue : niveau moyen UF 6 - 73 XX24U21D1	B 1 +	Langue : perfectionnement de l'oral UF 4 - 73XX09U21D	B 1 +	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF 6 (en chantier)	Langue économique UF 2 73XX42U32D1
		HIATUS Dossiers à prévoir			
Epreuve intégrée UF 7 - 73 XX20U21D1	B 1 +		B 1 +		

UF de 120 périodes	CECR	UF de 40 périodes	CECR	UF de 80 périodes	UF de 80 périodes
Langue : niveau approfondi UF 8 - 73XX31U21D1	B 2		B 2		
Langue : niveau approfondi UF 9 - 73XX32U21D1	B 2 +		B 2 +		
Langue : niveau approfondi UF 10 - 73XX33U32D1	C 1		C 1		
Langue : niveau approfondi UF 11 - 73XX34U32D1	C 1 +		C 1 +		
Epreuve intégrée UF 12 - 73XX30U32D1	vers C 2		vers C 2		

Pour rappel : une période correspond à 50 minutes de cours

-  Secondaire inférieur
-  Secondaire supérieur
-  Supérieur de type court

Ce tableau a été finalisé le 11 décembre 2007.

Pour des informations plus complètes sur cadre européen des langues, consultez :
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.